L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS
Bureaux 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS;
MERCREDI MATIN, 21 MARS.

VENANT D'ETRE REÇU DU BRASILIAN DE LIVERPOOL:

UNE FACTURE ASSORTIE des meilleurs articles de PARFUMERIE [illegible] de la

SOCIETE HYGIENIQUE (DE PARIS).

50 douzaines HUILE PHILOCOME,
20 do POMMADE do,
25 do VINAIGRE de toilette,
25 do EAU DE COLOGNE,
25 do EXTRAITS D'ODEURS,
100 do POUDRES DE RIZ, ass.,
12 do COSMETIQUES extra-fins,
10 do BANDOLINE,
25 do SAVONS PONCE,
300 do [illegible] assortis d'odeurs et de qualités, &c., &c.

Ces articles étant importés directement de la maison Cottan & Cie et n'ayant été sujets à aucuns frais de commission, sont offerts aux connaisseurs à des prix exceptionnellement modérés.

FRANCIS ROUVAIN, 68, Rue Bourbon.
16 mars—6 A LA "PLUME DE BRONZE."

ATTENTION FORGERONS!

VOTRE attention est appelée sur la TUYERE PATENTEE ou CANON DE SOUFFLET, de BERRY, qui souffle par le bas et non sur le côté du feu qu'il rend plus ardent avec plus de promptitude. Il souffle un, deux et trois fois sur la même [illegible] ... [illegible]

Prix, selon les dimensions, $15, $20, $25.

Les ordres seront remplis par Clinton & Richards, No 84, rue Magasins, Nlle-Orléans.

Lisez les certificats suivants des hommes de métier à la Nlle Orléans.

Nlle-Orléans, 6 mars 1866.

M. D. C. Freeman.—Quelques-unes des TUYERES de M. A. Berry sont employées depuis novembre dernier, dans quelques-unes des forges que je dirige et on est parfaitement satisfait. [illegible] ... JAS. McCABE, Chef d'atelier de la Fonderie du Sud.

Nlle-Orléans, 6 mars 1866.

D. C. Freeman.—Mon cher monsieur,—La Tuyère patentée de Berry est employée depuis novembre sous ma surveillance, et je déclare sans hésitation que c'est la meilleure que je connaisse. [illegible] ... Je la recommande bien volontiers.

THOS. O'CONNOR, Chef d'atelier de la Fonderie McCann, N. O.

Pour le droit de s'en servir dans les paroisses en Louisiane, et les comtés dans le Mississippi et l'Alabama, s'adresser au soussigné, chez Clinton & Richard.

16 mars—1m D. C. FREEMAN.

Balances, Balances, Balances,

BALANCES "STANDARD" DE FAIRBANKS.

Pour foin, charbon minéraux; balances d'entrepôt, de coton, balances à plateformes, balances d'épiciers, à compteur, de droguistes, &c.

Plus de cent modifications de machines à peser, adoptées à toute espèce de pesage.

La confiance qu'on a dans la parfaite exactitude de ces balances est telle, qu'on les considère aujourd'hui comme supérieures à toutes les autres.

FAIRBANKS & CO.,
11 mars—3m Rue Tchoupitoulas, No. 9.

Maizena de Duryea,

POUR les puddings, les gateaux, les flancs, le blanc-manger, &c. [illegible] ... Elle est excellente pour épaissir les sauces douces, les soupes [illegible] ...

A vendre par tous les marchands de comestibles et droguistes.

WM. DURYEA, Agent général,
16 mars—1m 166, Fulton street, New-York.

POUDRE! POUDRE! Compagnie Hazard de Poudre.

Cette Compagnie ayant rétabli son ancienne agence et m'ayant expédié un stock courant, un assortiment général de qualités, je suis prêt à remplir tous les ordres, comme par le passé, aux prix courants, sous franco de livraison.

La qualité de cette poudre étant généralement reconnue supérieure à celle de toutes les autres fabriques, je crois inutile d'appeler l'attention du commerce et des acheteurs sur sa supériorité.

Les ordres laissés à mon bureau seront promptement remplis.

C. T. BUDDECKE,
6 mars—1m Rue du Camp, No 39.

PROPOSITIONS CACHETEES Pour la fourniture de Bœuf frais.

DES propositions cachetées, qui doivent être en duplicata, et à chacune desquelles cette annonce doit être attachée, seront reçues jusqu'au 2 avril 1866, à midi, pour fournir du bœuf frais [illegible] ... postes militaires de la Nlle-Orléans [illegible] ...

A. BECKWITH, Brevet Brig.-Gen. et C. S.
19mars— 186, rue Julia, Nlle-Orléans, Lne.

ASILE DE STE-CROIX.

FOIRE AU MECHANIC'S INSTITUTE.
Ouverture le 30 avril.

LES Sœurs de Ste-Croix organisent en ce moment une foire au bénéfice de l'Asile des Orphelines, situé à l'angle des rues Elmire et Amour, Troisième District. Cet hospice, dont les pensionnaires augmentent tous les jours, a un urgent besoin de secours. Les Sœurs comptent, comme de coutume, sur la générosité du public et sur le charitable concours des dames de la Nouvelle-Orléans. Elles recevront avec reconnaissance les offrandes qu'on voudra bien leur adresser. L'ouverture de la Foire, qui aura lieu au Mechanic's Institute, rue Philippa, entre Canal et Commune, est fixée au 30 avril. 27fev

Rucker & Erskine,

SEULS AGENTS DE G. W. RUCKER & CO., ET DE ERSKINE & RUCKER, Fabricants de tabac à chiquer en plugs, et négociants commissionnaires, au No 55 de la rue du Magasin.
18mars—1m Nlle-Orléans, Lne.

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

Tous articles pour PEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, TEINTURIERS, &c, &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités.

Vin de Champagne de la célèbre marque de [illegible] & Co.

[illegible] COUTURIE FRERES. [illegible]

JOHNSON, DENIS, BERAULT & LEGENDRE, AVOCATS, 14, rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, [illegible] ... CHARLES ANDREW JOHNSON, HENRY DENIS, ST-MAURICE BERAULT, EMILE LEGENDRE. 30 janv—3m

VACCINATION. Mme FERRARI [illegible] ...

Fco. Palacio, Martinez ... Antonio Palacio.

MARTINEZ Y PALACIO, MERCADERES, 168 ... CALLE GRAVIER ... 168, SEGUNDO PISO.

MARTINEZ & PALACIO, MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, 168 ... rue Gravier ... 168. Au premier. Nouvelle-Orléans.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

JEUDI, 22 Mars 1866.

Représentation extraordinaire de la Compagnie MARCELLE ALBAIZA [illegible]

ABONNEMENT SUSPENDU.

Au bénéfice de M. FERNANDEZ—Baryton.

Le Maître de Chapelle, Opéra en un acte, de Paer.

Un acte et SCENE de Charles VI.

UN CAPRICE, Comédie en 1 acte.

LA CORDE SENSIBLE, Vaudeville en 1 acte.

Le spectacle commencera à 7 heures. 21mars

AU PUBLIC.

A la suite de parte que la Province me semble [illegible] de former une Compagnie lyrique et dramatique pour le public de la Nouvelle-Orléans [illegible] ...

La saison théâtrale sera de six mois; chaque semaine complète cinq représentations: opéra, opéra-comique, drame, comédie, vaudeville. [illegible] ...

Le montant des abonnements sera payable comme suit: la moitié à l'arrivée de la Compagnie à la Nouvelle Orléans, et l'autre moitié à l'expiration du premier trimestre d'exploitation. [illegible] ...

[Signé] M. ALBAIZA.

P. S.—La location se fera au bureau de l'Opéra Français, le matin de 9 à 11 heures, et l'après-midi de 2 à 4 heures, et ne restera ouverte que jusqu'au 15 avril.

20 mars—3

Théâtre St-Charles.

MERCREDI SOIR, 21 mars.

Dernière représentation de THE WOMAN IN RED, drame, dans lequel Mme CELESTE remplit deux rôles.

Académie de Musique,

RUE ST-CHARLES.

Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.

LUNDI, 19 MARS.

Et tous les soirs; SAMEDI, A MIDI.

Outre le programme régulier et incomparable de l'Académie, la grande pantomime féerique,

MAZULME, THE NIGHT OWL OR THE BLACK RUVAN OF THE THOMBS.

La mise en scène de cette pièce a entraîné à de fortes dépenses. Les costumes et les transformations en sont étonnants, les effets surhumains.

LA NATURE DEVOILEE

—A LA— SUCCURSALE DU MUSEE D'ANATOMIE DE NEW-YORK.

AVIS. CHAQUE VISITEUR a droit à un livre de quatre cents pages sur la philosophie du mariage et à un catalogue. Rue St-Charles, Nos 40 et 42, en face de l'Hotel St-Charles. 3 déc

Musée et Institut Zoologique

DU MAJOR BURNELL, composé de grandes curiosités naturelles vivantes, au No. 23 de la rue St-Charles, (en face de l'Académie de Musique.)

LES portes sont ouvertes de 9 heures du matin à 9 heures du soir. L'établissement est ouvert les dimanches de 1 à 5 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cents; pour les enfants 25 cents. Bdec—6m

Succursale du Musée d'Anatomie de New York.—Rue St-Charles, No 40 et 42.

ON peut se procurer quatre brochures importantes, intitulées "La Philosophie du Mariage" et faites au Musée de New York, en s'adressant au secrétaire de la succursale du Musée d'Anatomie de New York, aux Nos 40 et 42 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, ou en lui adressant une lettre renfermant 25 cents. 3déc—6m

C. A. O. B.

Grand Bal Paré et avec Régalias, Donné par la GROVE PERSEVERANCE No 7, au Masonic Hall, SAMEDI, 7 AVRIL 1866.

DIRECTEURS: Aug. Démarest, A. H. M. Peterson, Le. Lods, G. O. Stromeyer, L. Manie, F. Randon, Chs. Assenheimer.

COMITE D'INVITATION: Aug. Démarest, B. Door, A. A. Canon, L. Lods, Jules Lavigne, J. Laviaso, M. Brisolara.

Le Comité d'Invitation se réunira tous les jeudis soir, à 7 heures et demie, No 35 rue Bourbon, chez M Randon. On pourra se procurer des billets aux endroits suivants: E. NODAL, encoignure St. Louis et Royale. M. CASSAGNE, au bureau du Théâtre de l'Opéra. F. RANDON, No. 35 rue Bourbon. A. H. M. PETERSON, Passage de la Bourse et Bienville. B. DOOR, No 44, rue Conti. M. BRISOLARA, encoignure St. Pierre et Remparts.

Aucune invitation ne sera émise à moins d'avoir été présentée au comité.

PRIX DU BILLET $2.

Après le jeudi 5 avril, aucune invitation pour dame ne sera émise.

Le comité des Directeurs recevra des propositions pour la location du RESTAURANT et de la BUVETTE, au No 35 rue Bourbon. 25 fev—

COMPAGNIE DE METIER A TISSER de la Nouvelle-Orléans.

PLANTEURS! VEILLEZ A VOS INTERETS

Et ne manquez pas de venir au No 114 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, Pour y voir fonctionner LE METIER A LA MAIN, Automoteur Perfectionné de Mendenhall.

Il a de grands avantages sur les autres métiers; il est plus simple et plus durable [illegible] comprend plus facilement le mécanisme; il est plus [illegible]

Les Planteurs peuvent être indépendants EN Tissant sur le METIER PERFECTIONNE DE MENDENHALL tout le linge qui se porte chez eux.

On peut tisser de 15 à 30 YARDES PAR JOUR à l'aide de ce métier qui tisse aussi bien qu'aucun métier de fabrique. On peut économiser [illegible] en s'en servant, la moitié du coût des vêtements d'une famille. On peut gagner de $5 à $10 par jour.

Les pièces dont il se compose SE CHANGENT D'ELLES-MEMES. Il tisse les jeans, les satinets, le linsey, les couvertures, le drap [illegible], différentes espèces d'étoffes à côtes, le lin, le coton, la laine ou la soie, les étoffes à [illegible], les serviettes, le linge de table, les jupons Balmoral, les tapis [illegible], toile et chanvre.

Il est petit, propre et léger. Pas plus grand qu'une table [illegible] ordinaire; le travail en est parfait, les matériaux en sont bons, il est bien verni. Il est très simple et [illegible] comprend facilement le mécanisme. Tout s'y fait en TOURNANT UN CRAN.

Pour plus de détails, les prix, les circulaires descriptives, les échantillons, s'adresser (avec timbre) à

COON & MENDENHALL,
24 fév—3m Rue St-Charles, No 114, Nlle-Orléans.

$100,000

DE MELODEONS, MONTRES, PLAQUE, BIJOUX, A $1 L'ARTICLE. AU GRAND MAGASIN DE CADEAUX Du No 24 COMMERCIAL PLACE, entre les rues Camp et St-Charles.

Nous vous vendrons une [illegible] pour 25 cents, (ou cinq pour une piastre) [illegible] ... COMMERCIAL PLACE, No 24. [illegible] 22 fev—

LEON QUEYROUZE, MARCHAND DE EPICERIES EN GROS Et Importateur de Vins [illegible], Eaux-de-vie, etc. 17 ... Rue St-Louis ... 17. 12 janv—

Salon de Fredk Gruber.

Au coin de la rue Canal et du Passage du Théâtre. [illegible] ... J. F. GRUBER.

Ligne directe pour la France.

Service des paquebots postes de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne partiront pour le Havre comme suit:

EUROPE...Duchesne...SAMEDI, 7 avril.
LAFAYETTE...Surmont...SAMEDI, 21 avril.
NAPOLEON III...Bocande...SAMEDI, 5 mai.
VILLE DE PARIS...SAMEDI, 19 mai.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, doivent se pourvoir lors de la prise de leurs billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux, gratuits.

Pour plus de détails, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Bureau transporté du No 7 au No 58, Broadway. A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 60 Carondelet. A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hotel. Au Havre, chez William Iselin & Cie.

POUR NEW-YORK—Directement. Compagnie de Cabotage.

Départ, SAMEDI, 24 mars, à 6 heures du soir.

POUR NEW-YORK, Le steamer ALABAMA, de 1re classe, capitaine Limeburner, partira du wharf, au poteau 16, 1er District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Premières chambres...$50
Secondes chambres...$30

Pour fret ou passage, s'adresser à G. L. LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64.

L'ALABAMA sera suivi de [illegible]

Bureau de la "Compagnie de Cabotage", à New-York, 177 West street.

17mars D. N. CARRINGTON, Esq. Agent.

Ligne de steamers à basse pression et à aubes, entre la Nlle-Orléans et le Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Passage pour Galveston...$15
" " Indianola...20

Fret pour le Texas, 1/2 du taux actuel.

Le beau steamer MORGAN, neuf et en fer, commandant John Lawless, partira pour les susdits ports, MERCREDI, 21 mars, à 8 heures du matin, du pied de la rue Julia. Il transportera des passagers et du fret, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

I. C. HARRIS, Au coin des rues Camp et Commune.

Les connaissements seront signés au bureau d'agent. 21mars

Pour la BAIE ST. LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRING.

Départ, JEUDI, 22 mars, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Le magnifique steamer, à basse pression, CREOLE, commandant Chas. Walker, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il partira vendredi pour s'en revenir en ville et arrivera à temps, samedi matin, pour le premier convoi.

Pour fret ou passage, s'adresser à LEACH & PERKINS,
21mars—2 Au coin des rues Gravier et Carondelet.

Ligne de steamers à basse pression et à aubes, entre la Nlle-Orléans et le Texas.

Pour GALVESTON ET INDIANOLA.

Passage pour Galveston...$15.
Passage pour Indianola...20.

Fret pour le Texas, la moitié du prix ordinaire.

Départ, VENDREDI, 23 mars, à 8 heures du matin.

Le beau steamer I. C. HARRIS, neuf et en fer, commandant Charles Fowler, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus du pied de la rue Julia.

Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, au coin des rues Camp et Commune.

N B—Le fret pour la Baie de Matagorda sera livré le long du steamer.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent. 21mars

Ligne journalière de steamers à basse pression, entre la Nlle Orléans et Mobile.

POUR MOBILE.

Départ: MERCREDI, 21 mars, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer MANHATTAN, Commandant J. W. Wilson, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, Au coin des rues Camp et Commune.

N. B.—Il ne sera pas reçu de fret après 3 heures et demie P. M. Il ne sera pas signé de connaissements après 4 heures P. M.

Le steamer prend le fret à 25 pour cent au-dessous du prix annoncé sur les cartes. 16mars

POUR MATAMOROS—La fine goëlette MORRIS, capitaine Frosty, est en chargement pour le port ci-dessus, et ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira avec diligence. Pour fret ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY, 121, Gravier, 17mars—6 ou à F. SANCHO, 220, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE—La goëlette américaine TALISMAN, capt. Johnson, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à E. TROISGROS, 16mars—6 57 rue Douane.

POUR VERA CRUZ—La barque mexicaine de 1re classe, TAMAULIPAS, capitaine Roura, ayant presque tout son chargement engagé et de superbes accommodations pour passagers, partira dans peu de jours pour le port ci-dessus. S'adresser à bord au poteau 23, Deuxième District, ou à L. JOUBLANC, 12 fev No 30 rue Natchez.

POUR MATAMOROS—La belle goëlette anglaise et de 1re classe WELCOME, capitaine Blohm, ayant presque tout son chargement engagé et étant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour balance de fret ou passage s'adresser à L. JOUBLANC, 22fev No 30 rue Natchez.

POUR LE HAVRE—La barque française, fine voilière et de première classe, MAZATLAN, capitaine H. Faure, ayant presque tout son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Pour complément de fret, ou passage, ayant d'excellentes accommodations, s'adresser à BARTJER & DE VERTU, 27 rue Carondelet, 18fev ou à EUG. MOREAU, 11 rue Carondelet.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

A PARTIR de LUNDI prochain, 26 du courant, les convois de passagers partiront du dépôt d'Alger, tous les matins, à huit heures et arriveront à Brashear City à 1 heure de l'après-midi. Ils partiront de Brashear City à [illegible] heures et arriveront à Alger à 5 du soir.

Le ferry quittera le wharf de la ville, près le pied de la rue du Canal, tous les matins, à 7 heures et demie, et arrivera à temps pour le convoi de passagers.

On recevra le fret pour Brashear City et les stations intermédiaires, [illegible] à 3 heures de l'après-midi.

A. B. SEGER, 18fev Président.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour 25 cents. Pour aller à la station de Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater du JEUDI 5 OCTOBRE 1865, les convois partiront comme suit:

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
4 1/2 h. A. M.	char à cheval	5 1/4 h. A. M.	char à vapeur
6 do	char à vapeur	5 3/4 do	do
7 1/2 do	do	[illegible]	do
8 do	do	[illegible]	do
10 do	do	[illegible]	do
Midi	do	1 h. P. M.	do
2 1/2 P. M.	do	[illegible]	do
3 do	do	[illegible]	do
4 1/2 do	do	[illegible]	do
6 do	do	[illegible]	char à cheval

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ des chars.

G. PANDELY, surintendant. 5 oct.

O. B. GRAHAM & CO,

139...RUE GRAVIER...139
Entre les rues Camp et St Charles.

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à drap, toile à calecons, chemises de toile, devants de chemises en toile; toile écrue et Blay, gingas fil, toile dito Planter's, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs batiste, linons Long, linons blancs, linons imprimés, damas en pièces, drap damas, nappes et serviettes, diaprés, Huckabuck écru et dito blanc, coutils, Ducks, Hollands, Burlaps, bobinets, [illegible], tape checks, gingas Union et coton, ginghams, gingas, tartan Winseys, [illegible], Madras, coton à [illegible] et fil de chanvre, etc. 3 janv—

N. VIGNIE,

Agent général pour la vente et l'achat des PROPRIETES FONCIERES, TERRAINS NUS, Habitations, et terres en général.

Bureau,—Passage de la Bourse, No 41, près de la rue de la Douane. 16 fev—3m

Dentiers complets, pour $50, dents garantis et opération sans douleur.

No 2...Le Dr. SPYER, dentiste...No 2 —Coin Camp et Canal.—

Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et gênent moins que les autres. Les opérations n'étant point nécessaires, la personne la plus nerveuse n'a rien à craindre. Le Dr. Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. Souvenez-vous du No 2, au coin des rues Camp et Canal, No 2—Entrée rue du Camp. 11mars—30f

TRANSFERT DE CABINET. Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 3me maison après la rue du Canal, près de Lopez. [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS! J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 196...RUE DU CANAL...196 entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16 mars—1m

LA GRANDE CLAIRVOYANTE Madame LA BLANCHE.

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 162 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. [illegible] ... LE TALISMAN DE PERSE [illegible] ...

W. H. Johnson, Joseph Denegre ... D. B. Penn.

JOHNSON, DENEGRE & PENN, Facteurs de coton ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, 168...Rue de la Commune...168.

CESAIRE FASSY, NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Importateur de Vins, Eaux-de-vie, &c. ET MARCHAND EN BOIS-MERRAINS, 26, rue de Louis, Nouvelle-Orléans. 1er jan—3m

NOUVEAU MAGASIN DE CHAUSSURES. M. JOHN NORWOOD prévient les Dames de la Nouvelle-Orléans qu'il aura, à partir de JEUDI [illegible] ...

CHARTE DE LA Compagnie d'Assurance GERMANIA, DE LA NOUVELLE ORLEANS.

ETAT DE LA LOUISIANE, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce deuxième jour de février, de l'an de Notre Seigneur Jésus Christ, mil huit cent soixante six et dans la quatre-vingt dixième année de l'Indépendance des Etats Unis,

Devant moi, Joseph Cohn, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et assermenté,

Ont comparu personnellement les parties soussignées, qui ont déclaré que profitant des lois de l'Etat de la Louisiane, relatives à l'organisation des corporations dans cet Etat, elles sont convenues et se sont engagées et elles conviennent et s'engagent par le présent acte, ainsi que les parties qu'elles représentent, à former et constituer une Corporation dans le but et l'objet et sous les stipulations et règlements énumérés ci-dessous, à savoir:

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de ladite Compagnie sera GERMANIA INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS et son siège est, par le présent acte, établi en la ville de la Nouvelle Orléans; elle entrera en opération aussitôt que la somme de cent mille piastres aura été souscrite; et elle existera comme corporation pendant vingt cinq ans à partir de la date de corporation de cet acte; elle aura un sceau portant les armes de la Louisiane, et pour inscription le nom de la compagnie et la date de cet acte.

ARTICLE DEUXIEME.

L'objet et le but de cette Corporation sont déclarés être:

1o—D'assurer les maisons de résidence, magasins, presses à coton et tous autres bâtiments de quelque nature qu'ils soient, mobiliers, marchandises, denrées, objets de commerce, machines et toutes autres propriétés, contre la perte ou les avaries par le feu,

2o—D'assurer les navires de toutes dénominations, bateaux à vapeur et autres bâtiments, frets, marchandises, denrées, objets de commerce, mobiliers, or, argent, billets de banque, traites et tous papiers établissant une dette, commissions, profits, lingots ou argent, et contre tout risques de transport par terre ou par terre, sur la vie, intérêts hypothécaires sur les navires et marchandises, en un mot d'assurer contre tous risques de feu sur mer et sur le fleuve, et d'assurer la vie contre les risques.

La Compagnie pourra se faire assurer de nouveau contre tout risque pour lequel elle aura elle même donné une assurance; et toutes les citations, notices et documents légaux dans lesquels la compagnie pourrait être intéressée, devront être servis au Président qui sera nommé de la manière ci-après stipulée.

ARTICLE TROISIEME.

Le capital de la dite Compagnie sera de trois cent mille piastres, divisé en trois mille actions de cent piastres chacune, payables à l'époque et de la façon ci-dessous mentionnée, à savoir:

Les actionnaires de cette Compagnie seront tenus de payer entre les mains du Président, dès l'organisation pour son entrée de la Compagnie en opérations, la somme de vingt piastres, comptant, sur chacune des actions souscrites par eux, et de fournir des billets à l'ordre de la Compagnie, pour les quatre-vingts piastres restant dues sur chaque action, lesquels billets seront payables sur demande au bureau de la dite Compagnie à telle époque et de telle manière que la Direction le décidera; pourvu que ces paiements soient effectués par versements qui ne devront pas être de plus de vingt pour cent par chaque action, et à telles époques que désignera la Direction; et quarante jours d'avis en allemand, en français et en anglais, dans deux ou trois journaux quotidiens publiés en cette ville, [illegible] seront donnés pour faire connaître à quelles époques les paiements devront être faits. Le capital de la Compagnie, de trois cent mille piastres, pourra être porté à cinq cent mille piastres, ainsi qu'il y est pourvu plus bas.

ARTICLE QUATRIEME.

Tous les pouvoirs de la Compagnie, comme corporation, seront exercés par une Direction composée de vingt-quatre personnes qui seront élues le premier lundi d'avril de chaque année, au bureau de la Compagnie. Avis de cette élection sera donné en allemand, en français et en anglais de la manière qu'il est dit dans l'Article Troisième, et cela pendant les dix jours qui précéderont cette même élection. La Direction nommera, comme inspecteurs, trois actionnaires chargés de présider aux dites élections et en cas que ces inspecteurs refusent ou manquent d'agir [illegible], le Président devra nommer d'autres actionnaires pour les remplacer. Les Directeurs ainsi nommés prendront leurs sièges le quatrième lundi du dit mois d'avril, et resteront en fonctions pendant un an à partir de leur nomination, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et aient qualifié pour entrer en fonctions.

La première élection aura lieu dans les vingt jours qui suivront la date de cet acte, et après qu'il en aura été donné avis ainsi qu'il est dit plus haut. Messieurs George Dirmeyer, Charles Bendix et Henry Oesting, tous de cette ville, sont par le présent nommés inspecteurs pour présider à cette première élection. Les personnes élues alors, composeront la première Direction de ladite Compagnie, et elles conserveront leurs sièges jusqu'au quatrième lundi d'avril mil huit cent soixante-sept, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés et aient qualifié pour entrer en fonctions.

A toutes les élections le vote se donnera au scrutin, et les personnes qui auront reçu la pluralité des voix des actionnaires présents seront considérées comme dûment élues. Dans le cas où une élection n'aurait pas lieu à l'époque fixée, le Président ordonnera qu'une seconde élection ait lieu dans le délai de vingt jours et il donnera avis de ce fait, ainsi qu'il est dit plus haut.

Chacun des actionnaires aura droit, soit en personne, soit par procuration, à un vote pour chacune des actions qu'il possédera; pourvu qu'aucune corporation, aucun individu ou compagnie individuelle n'ait droit à plus de vingt votes, ou ne puisse voter, après la première élection, sur aucune action qui lui aurait été transférée dans les quatre-vingt-dix jours antérieurs à la dite élection.

ARTICLE CINQUIEME.

A l'expiration de la charte de la compagnie, ou plus tôt si les actionnaires le décident ainsi par un vote de la manière énoncée plus bas, les affaires de la Compagnie seront liquidées [illegible] sous la surveillance de trois commissaires qui seront nommés par la Direction, lesquels commissaires resteront en fonctions jusqu'à la liquidation des affaires de la Compagnie.

ARTICLE SIXIEME.

La Direction, à sa première séance, élira annuellement, de son propre sein, un Président et un Vice Président, qui resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus.

ARTICLE SEPTIEME.

Aucun actionnaire ne sera éligible comme Directeur de la Compagnie s'il ne possède, en son propre nom, [illegible] dix actions [illegible] ...

ARTICLE HUITIEME.

La Direction aura le droit de nommer tels officiers et employés qu'elle jugera nécessaires pour l'administration des affaires de la Compagnie; pourvu que ces officiers [illegible] avec les lois de cet Etat et le but et l'esprit de cet acte. Elle fixera le montant des émoluments des officiers et employés qu'elle nommera pour le service de la Compagnie, et elle aura, en outre, le droit de remplir toutes les vacances qui pourraient survenir dans le corps des Directeurs ou dans la présidence.

ARTICLE NEUVIEME.

Le Président signera toutes les polices d'assurance. Il présidera toutes les séances de la Direction [illegible] ... En son absence, le Vice Président le remplacera et présidera à toutes les séances.

ARTICLE DIXIEME.

La Direction aura le droit de placer, de temps à autre l'argent et le capital de la Compagnie en des terres ou en hypothèques sur des propriétés foncières [illegible] ...

ARTICLE ONZIEME.

Des dividendes annuels seront faits de tel montant des profits de la Compagnie [illegible] ...

ARTICLE DOUZIEME.

[illegible] ...

ARTICLE TREIZIEME.

[illegible] ...

ARTICLE QUATORZIEME.

[illegible] ...

ARTICLE QUINZIEME.

Les actionnaires ne seront responsables d'aucune perte ou dommage encouru par la Compagnie, au delà du montant du capital souscrit par eux.

ARTICLE SEIZIEME.

Tout actionnaire qui manquera ou négligera de répondre à l'appel de fonds qui aura été fait par la Direction, ainsi qu'il est pourvu dans l'article troisième, sera considéré comme ayant abandonné à la Compagnie toutes les sommes payées par lui antérieurement, et il cessera dès lors d'être un des actionnaires de la Compagnie.

ARTICLE DIX-SEPTIEME.

Aucune action ne sera transférée à moins que ce transfert ne soit enregistré sur les livres de la Compagnie. Si un actionnaire désire faire le transfert d'une action avant que paiement en plein de cette même action ait été effectué, il sera autorisé à le faire en substituant à sa propre obligation celle de la personne [illegible] approuvée par la Direction.

ARTICLE DIX-HUITIEME.

Cet acte de corporation pourra être modifié, changé ou amendé, ou la Compagnie pourra être dissoute à une assemblée générale qui devra être convoquée dans ce but, après trente jours d'avis donné en allemand, en français et en anglais de la manière indiquée dans l'article troisième, et par le vote des [illegible] des actionnaires [illegible] modifications, changements, amendements, ou dissolution devront être enregistrés et publiés conformément à la loi.

ARTICLE DIX-NEUVIEME.

Les noms et intérêts de chacune des parties contribuantes sont déclarées être: J. H. Eimer & Co., Schmidt & Ziegler, Mummy, Luling & Co, Schneider & Zuberbier, Thomas Schorr, Kurstendick & Co, George Mars, H. Bleser & Co., F. Wintz, H. W Schwartz & Son, Weissenbach & Klumpp, Mayer Bros., et autres.

Ainsi fait et passé, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, les ans, jour, mois et année, en présence de MM. Marcel T. Ducros et Emile Louis Bauer, témoins, qui ont signé avec les dites parties et moi, notaire. (Signé à l'original)

Thomas Schorr, Louis Schwarz, Marburg & Forster, H. Bleser & Co., George Mars, Léon Pierre & Co. et autres.

M. T. Ducros, E. L. Bauer, } Témoins.

JOSEPH COHN, Notaire Public.

Bureau des Hypothèques, Nouvelle-Orléans, le dix-septième jour de février, 1866—Je soussigné, déclare [illegible] ...

CHAS. E. LENES.

CHARLES LOEFFLER.

Poseur d'installations de Gaz. Rue de Chartres, No 126, entre les rues St-Louis et Toulouse.

A constamment en magasin—candélabres, branches, etc. pour gaz et huile de charbon; tuyaux et installations de gaz; globes et abat-jour. Les ordres transmis de la campagne sont remplis avec [illegible] 12 fev—3m

Avis de Société.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une SOCIETE pour le commerce de DROGUES en gros, dans cette ville, sous la raison—WHEELOCK, FINLAY & Co., Aux magasins 28 et 30 de la rue des Magasins, coin Gravier, occupés dernièrement par M. T. W. Marsden. Le bureau et l'entrepôt sont au coin des rues Magasins et Commune, au magasin occupé dernièrement par MM. Woodman & Benson.

E. R. WHEELOCK, T. K. FINLAY, WM. BULL, T. O. WOODMAN.

Nlle-Orléans, 1er mars 1866. 3 mars—1 m

CORS, OIGNONS, ONGLES DEFORMES, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS, [illegible] le Dr. N. BARNETT, chirurgien-pédicure, rue CANAL No 166 [illegible] ...

J. SAUVAGE, Courtier,

Passage de la Bourse No 111. A constamment à vendre des propriétés particulières situées et des fonds à placer sur hypothèque.

HOTEL DE L'EUROPE

21, Est Houston Street, coin de Crosby, Situé à un demi bloc de Broadway. Mme H. CROL et F. PRATZ. CUISINE FRANÇAISE.

VENTES JUDICIAIRES.

W. & D. URQUHART VS. LEURS CREANCIERS.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans No. 17,294.—En vertu d'un jugement rendu le 13 de février 1866 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, je procéderai le mardi vingt-sept de mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour les créanciers des insolvables d'après [illegible], à la vente publique et adjudication des billets donnés en nantissement, dont description suit:

DEBITEURS.	TIREURS.	ECHEANCES.	MONTANTS.	TOTAUX.
	Lot No 1.			
Banque de l'Etat de la Louisiane.	P. R. Vignie End. par W. C. S Ventress			
	J. A. Ventress, Jr.	Janvier 13, 1862	$5,000 00	
	S. D. Linton	Février 18, 1862	10,000 00	
	M. Watson	Décemb. 22, 1861	7,000 00	
	J. R. Williams	Janvier 15, 1862	5,000 00	
	W. Dunbar	do 16, 1862	5,000 00	
	J. Perkins jr	Février 18, 1862	5,000 00	
			$[illegible]	
	Lot No 2.			
	H. G. Doyle	Avril 1, 1861	5,000 94	
	S. D. Linton	Janvier 13, 1862	10,000 00	
	J. R. Williams	Décemb. 15, 1861	5,000 00	
	W. P. Walker	Novemb. 15, 1861	3,507 74	
			$24,[illegible]	
	Lot No 3.			
	J. Perkins jr	Mars 4, 1862	5,000 00	
	M. Watson	Février 28, 1862	7,000 00	
	S. D. Linton	Mars 15, 1862	10,000 00	
	J. Perkins jr	do 28, 1862	5,000 00	
	do	do 16, 1862	5,000 00	
	W. Dunbar	Février 18, 1862	5,000 00	
			$[illegible]	
	Lot No 4.			
	S. D. Linton	Janvier 13, 1862	10,000 00	
	D. T. Cain	do 21, 1862	5,000 00	
			$15,[illegible]	
	Lot No 5.			
	S. D. Linton	Mars 13, 1862	10,000 00	
	J. Perkins jr	do 18, 1862	5,000 00	
	J. R. Williams	Février 15, 1862	5,000 00	
	M. Watson	Janvier 22, 1862	7,000 00	$145,345 00
			$[illegible]	
	Lot No 6.			
Banque du Canal.	I. R. Williams	Mai 10, 1862	5,000 00	
	W. P. Walker	Décemb. 2, 1861	5,000 00	
	do	do 2, 1861	5,000 00	
	W. Bailey	Janvier 7, 1862	6,000 00	
	do	do 7, 1862	6,000 00	
	J. Perkins jr	Décemb. 26, 1861	5,000 00	
	do	Janvier 10, 1862	5,000 00	
	J. R. Williams	Mars 12, 1862	5,000 00	
	do	do 12, 1862	5,000 00	
	do	do 25, 1862	5,000 00	
	D. P. Cain	Février 13, 1862	2,500 00	
	do	Mars 23, 1862	2,500 00	
	do	Janvier 28, 1862	2,500 00	
	L. R. Williams	Février 28, 1862	5,000 00	53,533 [illegible]
	Lot No 7.			
Banque des Citoyens.	W. Bailey	Mars 18, 1862	6,000 00	
	A. D. Kelly & Co	Avril 24, 1862	5,000 00	27,100 [illegible]
	Lot No 8.			
Compagnie d'assurance des Marchands.	Hyams & Benjamin	Mai 19, 1862	6,000 00	
	J. R. Williams	Mars 20, 1862	5,000 00	
	D. Urquhart	Mai 20, 1861	25,000 00	36,000 00
	Lot No 9.			
Dr W. N. Mercer.	D. Urquhart	do 20, 1861	25,000 00	
	Watson & Laptos	Avril 26, 1860	4,000 00	
	do	do 6, 1860	4,000 00	
	do	Mars 6, 1860	4,000 00	
	do	do 26, 1860	4,000 00	
	H. G. Doyle	Avril 1, 1860	5,542 85	
	J. R. Williams	Février 18, 1862	5,000 00	51,542 85
				$308,[illegible]

Les susdits billets du Lot No 1 ont été donnés en nantissement [pledged] pour garantir un billet de W. et D. Urquhart, échéant le 16 février 1862, de $[illegible]. Ceux du Lot No 2, pour garantir un billet de W. et D. Urquhart, échéant le 16 mars 1862, de $18,415. Ceux du Lot No 3, pour garantir un billet de W. et D. Urquhart, échéant le 16 avril 1862, de $30,045. Ceux du Lot No 4, pour garantir un billet de W. et D. Urquhart, échéant le 16 mai 1862, de $11,105. Ceux du Lot No 5, pour garantir un billet de W. et D. Urquhart, échéant le 16 mai 1862, de $20,840.

Le tout cédé par les dits insolvables à leurs créanciers.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
15mars—19,21,23,26

MARCOS SANCHEZ vs JOSEPH TINCHANT ET PIERRE TINCHANT.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,797—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, vingt-un d'AVRIL 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété, dont description suit:

Deux terrains situés au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos deux et trois de l'ilet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et St-Philippe, mesurant, d'après un plan dressé par A. Castaing, architecte, le six [illegible] 1860, et déposé en l'étude d'Antoine Doriocourt, notaire public en cette ville, chacun vingt-six pieds huit pouces trois lignes de face à la rue Dumaine, [illegible] ...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
21mars—24,27, 30—avril 14,21

DAVID GIBSON & CO. vs BURBRIDGE.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,171— [illegible] ... VINGT-CINQ BALLES ET DEMI BALLES DE COTON [illegible] ...

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
21 mars—24, 27, 30—avril 14

J. A. SOMERS vs. SES CREANCIERS.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans— [illegible] ... Le fonds et l'installation d'une pharmacie [illegible] ...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans et syndic.
16mars—13,16,19,21

GEO. INGRAM vs R. M. DAVIS.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14,844— [illegible] ...

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
3mars—5,9,13,17,21.

GEORGE REMISH vs PAUL ANGLADE.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,922—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai MARDI, trois d'avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété [illegible] ...

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
3 mars—12, 21, 28—avril—3.

JOSEPH LALLANDE vs WILLIAM E. LEVERICH

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,281— [illegible] ...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21mars—28—av7,14,21

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District—Je certifie que le quinzième jour de mars 1866 jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire No 15,564—Marie Antoinette Lefèvre, femme de H. F. Schwencke vs. son mari—La Cour [illegible] ...

Jugement rendu le 15 mars 1866. signé le 20 mars 1866. (Signé) CHS LEAUMONT, juge.

En foi de quoi j'ai apposé aux présentes le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars de l'année de notre Seigneur mil huit cent soixante-six et de la quatre-vingt dixième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

Signé, F. A. LUMINAIS, Député-Greffier.
21mars—24, 28, 4, 11, 18, 25av.

SUCCESSION DE L. A. W. S. WOLF—No 28,890. DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que F. Schumacher a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle de la succession de Louis A. W. S. Wolf, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.

A. J. VILLERE, Député-Greffier.

AVIS. AVIS est donné qu'il sera fait une demande pour le renouvellement des certificats suivants qui ont été perdus: Le certificat No 26 pour 120 actions de Polk County [illegible] Company [illegible] George W. Parker [illegible] ...

L. F. GENERES, Administrateur de la succession de Geo. W. Parker.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Propriété foncière de prix dans la rue du Canal, actions de banque et de la compagnie des chemins de fer de la ville, scrip d'assurance, comptes, effets, &c.

Succession de Thos. F. Gaines—No 25,824. PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO. Gardner Smith, encanteur. Bureau: 90 rue du Camp.

IL sera vendu, samedi, 31 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 février 1866—

Un certain ilet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, No 502, compris entre les rues Canal, Gasquet, (ci-devant Jackson) Miro et Tonti. Le dit ilet se compose de 24 terrains désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement [illegible] ...

—EGALEMENT—

30 actions de la Banque des Mechanics and Traders.
8 actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville.
$120 en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands pour 1861, 62, 63 et 64.
$150 en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, pour 1861, 62 et 64.
$30 en scrip de la Compagnie d'Assurance de l'Union, pour 1861 et 62.
$130 de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun pour 1861.
$60 de la Compagnie d'Assurance du Home pour 1861.

—Egalement—

Divers comptes et effets dont une liste sera exposée au moment de la vente.

—CONDITIONS—

Pour la propriété foncière—Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt, de la date à l'échéance, et 8 pour cent de l'échéance à parfait paiement, avec privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées à l'exécuteur testamentaire jusqu'à parfait paiement.

Pour le scrip, les actions, &c.—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.

23fev—10, 29, 31 mars

GARDNER SMITH, YEISER & Co., VENDENT, aujourd'hui, à dix heures et demie, dans leur salle d'encan, au No. 90 de la rue du Camp—
125 paniers champagne,
16 barils whisky Bourbon,
A 11 heures
400 barillets fers à chevaux et à mulets,
200 douzaines manches de houes,
125 do. [illegible]
300 jeux harnais,
200 selles,
200 jambons.
A 11 heures et demie
200 caisses [illegible]
60 barils de [illegible] 21mars

Vente de chevaux et de mulets par le Gouvernement.

Conformément aux ordres reçus du Brt. Col. J. Chandler, quartier-maître en chef au dépôt de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Presse Pelican, rue Tchoupitoulas près de Bull's Head—

Samedi, 17 mars—100 chevaux
Lundi, 19 mars—100 do
Mardi, 20 mars—100 do
Mercredi, 21 mars—100 do
Jeudi, 22 mars—100 do
Vendredi 23 mars—100 do
Samedi, 24 mars—100 do

La vente commencera aujourd'hui à 10 heures.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

E. J. STRANO, Bvt. Lt. Col. et A. Q. M.

PAR ROBINSON & NASH.

La goëlette anglaise Rebecca, quille, agrès et apparaux, à vendre PAR ROBINSON & NASH. W. L. Robinson, encanteur. [illegible] ...

PAR PALFREY & CO.

Vente d'un terrain situé dans le Quatrième District, faisant face au débarcadère public, et appartenant à la succession de Jasper Strong. PAR PALFREY & Co. H. W. Palfrey, encanteur.

MERCREDI 25 avril 1866, [illegible] ... UN CERTAIN TERRAIN [illegible] ...

Vente importante de propriétés de prix, bien situées dans le Premier et dans le Quatrième District et appartenant à la succession de Jasper Strong. PAR PALFREY & CO, H. W. PALFREY, Encanteur.

MERCREDI 25 avril 1866, [illegible] ... VINGT-QUATRE TERRAINS [illegible] ... TRENTE-QUATRE TERRAINS [illegible] ... DEUX TERRAINS [illegible] ... UN TERRAIN [illegible] ...

Conditions de la Vente.—[illegible] ...

Les actes de vente pardevant J. W. Castell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 mars—21, 22, 3, 4, 5, 25 av

GEO. H. DUNBAR, LIQUORISTE,

FABRICANT DE LIQUEURS, ...RUE ST-LOUIS......8 Nlle-Orléans. ANISETTE...CURACAO...MARASQUIN. —Et— Liqueurs françaises de tous genres.

BALANCES......BALANCES, BALANCES PATENTEES A FLEAUX, DE DEARBORN, Complètes, à crochets de coton ou cant. A vendre par L. F. BERJE, Rue de la Commune, No 70, 28 fev—1m Coin Carondelet, au premier.

N. W. MANNING & CO.

A l'angle des rues ROYALE & CONTI.

$100,000

De valeur en Pianos, Montres, Bijouterie de toute sorte pour dames et hommes, articles en plaqué de tous genres, Plumes d'or avec manches d'argent à tubes rentrants, manches en caoutchouc montés en or, Albums de toute espèce pour Photographies, Portefeuilles, Portemonnaie pour dames et hommes, Canifs, Livres, Bibles de famille et autres, Gravures, Photographies, Lithographies, Cadres de porcelaine, Jeux d'échecs, &c, &c, &c. Le tout sera vendu une piastre pièce, en dehors de la valeur réelle de l'objet.

Tout ce que renferme le magasin sera vendu en détail et à TRES BON MARCHE. 16 mars—ou 1er avril

P. J. PAVY, Facteur de Coton

ET NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, Rue Royale, No. 8.

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD.

No. 36, Est-Houston street, près Broadway. Tenu à l'Européenne par A. Ligier. DEJEUNERS de table d'hôte, de 8 h. à 11 1/2 h. Dîner [illegible] de 5 h. à 6 1/2 h. Chambres meublées de familles et de garçons; Salons Billards, etc.—Prix modérés. On parle Français, Anglais et Espagnol.

MALADIES SECRETES.

M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris, [illegible] ... Opiat et Injection du Dr Ricord. [illegible] ... E. GAUDOZ.

PAR JOHN C. BLOHM

Grande vente spéciale et sans réserve, de chapeaux paille et casimir. PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

MERCREDI, 21, du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No. 38 de la rue Bienville, il sera vendu—

200 caisses chapeaux fourrures, casimir et paille extra-fin, pour hommes, jeunes garçons et enfants.

—Egalement—

25 caisses chapeaux paille, extra-fin, de dames.

Conditions à la vente. La vente est péremptoirement sans réserve. 20mars—

Grande vente de marchandises sèches PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

JEUDI, 22 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 38 de la rue Bienville, il sera vendu— 350 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays. —Egalement— 200 pièces de coton blanc et coton écru, [illegible] indiennes françaises, anglaises et américaines [illegible] Un grand choix d'articles de blanc, drap [illegible] Conditions—A la vente. 21mars

PAR LEON VON ZINKEN.

Vente, sans réserve, de 5 terrains situés dans le Deuxième District. PAR LEON VON ZINKEN, encanteur, [illegible] ... CINQ TERRAINS [illegible] ...

PAR GARDNER SMITH & CO.

Vente péremptoire de fers à cheval et à mulet, harnais, pelles, manches de hache, etc., à l'encan PAR GARDNER SMITH, YEISER & Co, Gardner Smith, encanteur, Bureau, rue du Camp No 90. IL sera vendu, mercredi, 21 mars 1866, à 11 heures [illegible] ...

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ, PAR S. GUINAULT, encanteur, [illegible] ...

PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible] ... DEUX TERRAINS [illegible] ... QUATRE TERRAINS [illegible] ...

Grande vente sans réserve

POUR LIQUIDATION DE 1,436 LOTS DE TERRE SITUES DANS LE PREMIER, DEUXIEME TROISIEME ET QUATRIEME DISTRICTS DE CETTE VILLE Et dans les paroisses environnantes. PAR S. GUINAULT, encanteur, [illegible] ...

Succession de Madame L[illegible]. PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible] ...

BORNIO & FRERE.

No 77...RUE GRAVIER...No 77. IMPORTATEURS DE PRODUITS DE CUBA, CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, TABAC EN FEUILLES, &c. SEULS AGENTS, en cette ville, De la célèbre Fabrique de Cigarettes "LA HONRADEZ". Ils ont constamment UN STOCK FRAIS. BORNIO & FRERE, No 77, rue Gravier.

Graines de Coton. Graines de Coton. 2500 Boisseaux de "PROLIFIC" de Dean, [illegible] ... HARPER, WALKER & Co, Rue Carondelet, No 81.

Dispensaire et Maison de Santé DE LA RUE BARONNE,

A l'angle des rues Baronne et Girod. [illegible] ...

BOIS DE CHAUFFAGE [illegible] ... 2,000 CORDES [illegible] ... AUX FAMILLES—[illegible] ...

VENTES A L'ENCAN.

Par le Collecteur du Port. DOUANE DES ETATS UNIS, Bureau du Collecteur. Nlle-Orléans, 16 mars 1866.

[illegible] LUNDI, 16 avril [illegible] à l'entrepot No 4 [illegible]

—Marchandises non réclamées—

Marques.	Nos.	Descrip. des colis.	Batiments.	D'ou.
M. G.	1	Barrique marchandises diverses	Chatillon	Bordeaux.
Assorted	1	6 bottes [illegible]	Charmes	Matamoros.

—En entrepot depuis plus de trois ans—

Marques.	Nos.	Descrip. des colis.	Batiments.	D'ou.
[illegible]	1	Balle [illegible]	Montserrat	Havane.

W. P. KELLOGG, Collecteur.
16mars—Mps jusqu'au 16 avril

Grande vente D'ARTICLES ET FOURNITURES du département du quartier-maître.

CONFORMEMENT aux ordres du colonel J. G. Chandler, quartier-maître en chef, dépôt de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu aux enchères, à la Presse Fire Proof, à l'angle des rues Robin et Front Levée, les articles et fournitures dont voici la liste—

LUNDI, 26 MARS 1866. [illegible] ...

MARDI, 27 MARS 1866. [illegible] ...

LE MERCREDI, 28 MARS 1866. [illegible] ...

JEUDI, 29 MARS 1866. [illegible] ...

VENDREDI ET SAMEDI 30 et 31 MARS 1866. [illegible] ...

E. J. STRANO, Bvt. Lt. Col. et Assistant Quartier Maître.

PAR G. LEAUMONT.

Couteaux et fourchettes de table, canifs, ciseaux, &c. PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan 60 rue de Chartres. MERCREDI 21 courant, à 10 heures du matin [illegible] ...

300 lots habillements d'été, PAR GABRIEL LEAUMONT. [illegible] ...

Drap d'été, Toiles d'Irlande, Mousselines blanches, Chales d'été, &c. PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan, 60, Chartres. [illegible] ...

PAR W. H. BUNNELL.

Argenterie plaquée de table. PAR W. H. BUNNELL, encanteur. [illegible] ...

PAR D. E. MORPHY.

Vin du Rhin—Vendange de 1864. PAR D. E. MORPHY, encanteur. IL sera vendu, jeudi, 22 mars 1866, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins— 13 barriques de 50 gallons vin du Rhin—vendange de 1864—importé par le navire Germania, arrivé de Brême. La vente se fera sans aucune réserve. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19mars

Cigares de la Havane et du pays. PAR D. E. MORPHY, encanteur. IL sera vendu mercredi 21 mars 1866, à 10 heures dans la salle d'encan, au No. 47 de la rue des Magasins, au premier— [illegible] cigares de la Havane et du pays, de première qualité. Conditions—comptant. 20mars

Corde! Corde! Corde! PAR D. E. MORPHY, encanteur. IL sera vendu, mercredi, 21 mars 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins— [illegible] rouleaux corde de 8 pouces, convenable pour cordage. Conditions—comptant. 20mars

CLOUS CLOUS. PAR D. E. MORPHY, encanteur. IL sera vendu jeudi, 22 mars 1866, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, au magasin No 47 de la rue des Magasins— 100 barillets clous de Boston. Conditions—comptant. 21 mars

Papier à tapisser. PAR D. E. MORPHY, encanteur. IL sera vendu, jeudi, 22 mars 1866, à 11 heures et demie du matin, dans la salle d'encan, au magasin No 47 de la rue des Magasins au premier— 2 caisses contenant 824 rouleaux papier à tapisser, méritant l'attention du commerce. Conditions—comptant. 21mars

VENTE PAR CATALOGUE. PAR D. E. MORPHY, Encanteur. MERCREDI, 21 mars 1866, à 11 heures du matin, il sera vendu, aux magasins de MM. Grief & Byrnes, aux Nos 27 et 29 de la rue Poydras, Caisses huile de charbon, barillets de cornichons, [illegible] ... Conditions—Comptant. 21mars

QUINCAILLERIE. QUINCAILLERIE. PAR D. E. MORPHY, encanteur. JEUDI, 22 mars 1866, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu, dans la salle d'encan, au No. 47 de la rue des Magasins, au premier— Haches, hachettes, scies, limes, cadenas, [illegible] ... Conditions—Comptant. 21mars

PERKINS & FRIEDLANDER,

Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Bonneterie, Soieries, Etoffes pour Robes, Variétés, &c. 88......RUE DU CANAL......8[8] Au premier, au-dessus de Bach.

Poêle à vapeur à l'Huile de Pétrole.

AVEC LUMIERE. La plus grande Merveille du Siècle. Exposé pendant les heures d'affaires, et en pleine opération comme fourneau de cuisine, [illegible] ... Au No 106, rue du Camp, coin Poydras. Les dames sont invitées à venir visiter ce poêle.

Avis aux constructeurs.

BOIS DE PLANCHE ET CHARPENTE, A VENDRE, en gros et en détail, à l'angle des rues Toulouse et Franklin, Vieux Bassin— 100,000 pieds planche un pouce, 150,000 planches ceiling et volliches rabotées, 100,000 pièces de toutes dimensions. MM. les entrepreneurs et expéditeurs sont invités à visiter mon chantier; les ordres qui me seront confiés seront expédiés sans retard. J. JOUET.

TRAITES A VUE ou à TERME SUR LE COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

A vendre par L. GRAND & CO. 8 rue Carondelet.

[illegible] Jno. F. Butts, [illegible]

MARTIN & BUTTS, FACTEURS DE COTON ET Marchands-Commissionnaires. Bureau, rue Gravier, No 172, au premier. Nouvelle-Orléans.

JACOB OTT, Entrepreneur,

REPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence. Fait et répare les cuves. Les ordres laissés au No 35, Carolo Tivoli, [illegible] M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Goëlette anglaise Sybel à l'encan. PAR VINCENT & CO, W. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu mercredi 21 mars, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane— La goëlette anglaise SYBEL, solidement construite, doublée et chevillée en cuivre, telle qu'elle est actuellement [illegible] dans le Troisième District. La dite goëlette est du port de 209 Tonneaux [illegible]. On peut se procurer l'inventaire au bureau des encanteurs, rue de Chartres, No [illegible]. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 16mars

PAR BERNARD TURPIN.

Eaux-de-vie, whisky, vins, sherry, Porto, Madère, absynthe, vermouth, sardines, &c. PAR BERNARD TURPIN, encanteur, Bureau, No 27, Vieille Levée.

MERCREDI le 21 du courant, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No 27 rue Vieille Levée—
50 barils whisky et eau de vie,
27 barriques vin de Narbonne et de Bergerac,
450 caisses vin,
25 quarts et huitièmes sherry,
31 do do vin de Porto,
20 sacs café Rio,
165 caisses absynthe et vermouth,
27 paniers et caisses champagne.
Fruits à l'eau de vie, sardines à l'huile, [illegible] chandelles, &c.
Conditions à la vente. 20 mars

Propriétés de grande valeur

Dans le Deuxième District. Tout le bloc de maisons à l'angle des rues Royale et St-Pierre, composé de onze locations. PAR BERNARD TURPIN, encanteur, Bureau, No 27, rue Vieille Levée.

SAMEDI 7 avril, 1866, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal— ONZE MAISONS en briques, à deux étages, couvertes en ardoises, avec magasins au rez de chaussée, [illegible] ...

1o—La maison à l'angle des rues Royale et St-Pierre, [illegible] loue $1400 par an.
2o—La maison rue Royale No 164 [illegible]
3o— do rue St-Pierre No 55 do $540 do
[illegible] ...

Toutes ces maisons sont louées à bail jusqu'au 1er octobre 1866. [illegible] ...

Bière en Barils. Par BERNARD TURPIN, encanteur, Bureau, No 27, rue Vieille Levée. MERCREDI le 21 mars 1866, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin No 27 de la Vieille Levée, pour le compte de qui il appartiendra— 43 barils de bière Endommagés à bord du steamer Madison, venant de Cincinnati, [illegible] ... 21mars

Grande Vente pour clore des Consignations. PAR BERNARD TURPIN, encanteur. IL sera vendu le vendredi, 23 du mois courant, à 10 1/2 heures du matin, au magasin des importateurs, MM. A. Rochereau & Co— Nos 16 et 12 rue St Louis. Les marchandises ci-après, formant le solde de diverses consignations—
353 barriques vin rouge
671 caisses do
45 [illegible] vin blanc,
50 paniers champagne,
217 caisses sardines,
24 paniers huile,
52 caisses vermouth,
112 do eau de fleur d'oranger,
9 do maraschino,
60 tinettes pâte foie gras,
242 caisses do.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21mars

PAR R. M. MONTGOMERY.

Meubles—Meubles—Meubles. PAR MONTGOMERY & BRO, R. M. MONTGOMERY, Encanteur. IL sera vendu jeudi, 22 mars, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 59 de la rue du Camp— Un assortiment général de meubles, tels que [illegible] ... 21 mars

Grande vente importante et péremptoire de Boggies élégants, ouverts et découverts, Barouches, Voitures de familles, Waggons Jersey—Vente à l'encan PAR MONTGOMERY & BROS, R M MONTGOMERY, encanteur. [illegible] ...

SUCCESSION DE JUAN Y DE EGANA. —No 16,652. Un moulin à sucre, chaudières à sucre, scrips, actions, bons et une boîte chapelets en corail, à l'encan. PAR MONTGOMERY & BRO, R. M. MONTGOMERY, encanteur. [illegible] ...

Vente sans réserve de la goëlette américaine, 1ère classe, "Florida". PAR MONTGOMERY & BRO, R. M. MONTGOMERY, encanteur. IL sera vendu, mercredi 21 mars, à 3 heures de l'après midi, à la tête du Nouveau Bassin— La goëlette FLORIDA, d'un léger tirant d'eau et de 1ère classe, mesurant 77 tonneaux, fine voilière, ensemble avec toutes ses voiles, mâtures, câbles, ancres, &c. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17mars

MARCHANDISES SECHES, HABILLEMENTS, LINGERIE, COUTELLERIE, BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX—A L'ENCAN. PAR MONTGOMERY & BROS, R. M. MONTGOMERY, encanteur. Il sera vendu, Mercredi, 21 mars, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 59 de la rue du Camp— Un grand assortiment et différentes marques de coton blanc et coton écru, coutil à matelas, denims et cotonnades. Un grand et riche lot d'habillements et lingerie de saison. Huit caisses coutellerie de poche, et Rodgers, importée directement. Cent cinq caisses de souliers, bottes et chapeaux. Conditions—A la vente. 20 mars

Grande vente de beaux chevaux appareillés, beaux chevaux de selle et de trait, mulets domptés, buggies, harnais, &c, à l'encan. PAR MONTGOMERY & BROS, R. M. MONTGOMERY, Encanteur. IL sera vendu, mercredi 21 mars, à onze heures, aux écuries Montgomery-Tattersall, rue Gravier, Nos 213 et 215— Beaux chevaux appareillés, Beaux chevaux de selle et de trait, Beaux mulets domptés. —Egalement— Buggies ouverts et découverts, harnais, wagons [illegible]. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20mars

BOUTEILLES ET ALE. 42 colis bouteilles et 12 colis ale d'Edinbourg, à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra. PAR MONTGOMERY & BRO., R. M. MONTGOMERY, encanteur. IL sera vendu vendredi, 23 mars, à 10 heures, au No 37 de la rue du Commerce, entre les rues Lafayette et Girod—
25 bouteilles grandes et demi bouteilles en grès,
12 crates do do do
12 bouteilles do do en verre,
5 barils ale d'Ecosse importée directement,
7 barriques do do do
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21mars

CHAISES. CHAISES. Grande facture de chaises, en débarquement du navire Sydney, à l'encan. PAR MONTGOMERY & BRO., R. M. MONTGOMERY, encanteur. IL sera vendu jeudi, 22 mars, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au No 59 de la rue du Camp— 75 paquets chaises Davis, dites Orléans, [illegible] ... Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 mars

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE de chevaux appareillés, chevaux de selle et de trait, mulets domptés, buggies, harnais, etc., à l'encan. PAR MONTGOMERY & BRO., R. M. MONTGOMERY, encanteur. IL sera vendu, JEUDI, 22 mars, à 11 heures, aux écuries de P. Liner, rue Gravier— Chevaux appareillés, Beaux chevaux de selle et de trait, Beaux mulets domptés. —Egalement— Plusieurs beaux buggies ouverts et découverts, harnais, wagons, &c. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

LIMONS. RAISINS MUSCAT. Vente péremptoire de limons et raisins muscat, en débarquement du steamer Montgomery. Vente à l'encan pour le compte de qui il appartiendra. PAR MONTGOMERY & BRO. R. M. MONTGOMERY, Encanteur. IL sera vendu, AUJOURD'HUI, mercredi, à 10 heures, à l'Entrepot [illegible], rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins— 25 caisses limons, 202 barillets raisins muscat, 124 do do do. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21mars

A. CARRIERE, Négociant Commissionnaire,

Importateur de Vins, Eaux-de-Vie, &c. 25, Rue Bienville, Nlle-Orléans. CHANGE SUR PARIS ET BORDEAUX. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises sèches étrangères et du pays. PAR HOFFMAN & MARKS, S. B. ZELLICKER, encanteur, Bureau, rue de Chartres, No 28.

MERCREDI, 21 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu— [illegible] ... —Egalement— 400 douzaines coutellerie de table assorties. 21mars

PAR E. ROGER & CO.

500 doux. Chapeaux assortis. —Et— 400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. PAR E. ROGER & CO, O. DEJAN, encanteur.

JEUDI, 22 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée— 500 douzaines chapeaux divers genres, pour hommes et garçons, dames et enfants. —D— 400 caisses bottes, souliers et brodequins, assortiment de choix. Conditions—A la vente. 21 mars

PAR SOULE & COPPENS.

PAR SOULE & COPPENS, A. COPPENS, Encanteur, Bureau 91, rue Royale. IL sera vendu jeudi [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs— Le magnifique yacht LILLIE [illegible] ... Conditions—comptant. 16mars

PAR SOULE & COPPENS, A. COPPENS, E[ncanteur]. Vins, Eaux de vie, Curaçao, Genièvre, Whisky, etc. VENDREDI, 23 mars 1866, [illegible] ... Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 21mars

PAR G. DE FERIET.

Magnifique maison en bois, à étage, couverte en ardoises, à galerie sur la façade, divisée en deux corps de logis situés dans un des quartiers les plus agréables et les plus salubres de la ville, à un ilet seulement de la rue de l'Esplanade. PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau, rue Royale, No 42.

JEUDI, 29 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'encan [illegible] ... Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville [illegible] ... L'acte de vente pardevant ——, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Occasion rare pour un placement avantageux. Magnifique et vaste bâtisse à l'encoignure [illegible] ... rues Nouvelle Levée et Fulton. PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau, rue Royale, No 42. JEUDI, 22 mars 1866, à midi, à la Bourse des [illegible] ...

MEUBLES. MEUBLES. Succession de dame Françoise Ross, veuve de Charles Bouton—No 26,150. PAR G. DE FERIET, Encanteur, Bureau, Passage de la Bourse, No 42. IL sera vendu MERCREDI 21 mars, à 10 heures [illegible] ... Une épingle en diamant [illegible] ... Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

DIAMANTS, DIAMANTS, &c. SUCCESSION DE SAMUEL N. WHITE, No 16,982. PAR G. DE FERIET, Encanteur, Bureau, rue Royale, No 42. SAMEDI 31 mars 1866, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du [illegible] 1866, il sera vendu à l'encan [illegible] ... Une paire de boucles d'oreilles en diamant, [illegible] ... Un lot de linge de corps. Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 22 mars—24, 31

Maison confortable dans la rue des Grands Hommes, entre les rues Port et Enghien, Troisième District. Succession de Catherine Gertrude Miller, veuve en premières noces de Bernard Eiman et en secondes noces, femme divorcée de H. H. Greis—No 26,490. PAR G. DE FERIET, Encanteur, Bureau, rue Royale, No 4[2]. JEUDI, [illegible] mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] ... L'acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

PAR FORSTALL & SPEAR.

Succession de Marie Jeanne Seconne, Pau Seconne et als vs Marie Dessale, Vve de Joseph Seconne, tutrice. Vente pour effectuer un partage PAR FORSTALL & SPEAR, PLACIDE J SPEAR, encanteur, Bureau No 16, Passage de la Bourse.

VENDREDI, 13 avril 1866, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans portant la date du 5 mars 1866, pour effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus— Un morceau de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, Troisième District [illegible] ... Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Actes de vente pardevant P Coudrain, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14mars—11,21,31mars—12,13avril

PAR WALTON & DESLONDE.

150 actions du fond capital de la banque des Marchands. Un banc dans l'église du Christ. Succession de Thomas C. Gilmour, décédé. PAR J. B. WALTON & DESLONDE. J. B. WALTON, encanteur, Bureau, rue Carondelet, No 47.

MERCREDI le 21 mars, 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Jos. N Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 5 mars, 1866, [illegible] pour le compte de la succession de Thos. C. Gilmour, décédé, il sera vendu— 115 actions du fond capital de la banque des Marchands. 35 actions du fond capital de la banque des Marchands. —Aussi— Un banc dans l'église du Christ, rue du Canal. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—mars 1866.

Sont invités à se présenter à la chancellerie du Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A. Avignon, Léo Vve Ringer [illegible] ... B. Bussey, A. F. ... C. Cherietto Jean ... D. Durand, Pierre André ... J. Joannis, Antoine ... Jacquet, Jean Denis ... Jahul-Rémy, Mme Vve ... L. Lapeyrière, Louis, boucher ... Lamalle, Auguste ... Lambert, Jean ... L'Olie, Jacob ... M. Mary, Jean Baptiste ... Maynard ... R. Renaud ... F. Fournier, Léopold ... G. Gilbard ... S. Saval ou Laval ... T. Tréguieur ... V. Vidale ... W. Wolff ... [illegible] ...

La Chancellerie du Consulat de France, rue St-Louis, No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.